VOL. LIV — SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 22 JUILLET 1925 — No 35

ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....50 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, parligne ......12 sous
Chaque insertion subséquente 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 35 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIE ET [illegible]
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie doivent être adressées :

Le Manitoba
Publié par A. GAUVIN

42, Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

MORT DE SON EMINENCE LE CARDINAL BEGIN

Québec. — Son Eminence le cardinal Louis-Nazaire Bégin, archevêque de Québec, primat de l'Eglise du Canada, est mort dimanche matin, dans son palais archiépiscopal. Il a succombé à l'urémie, maladie dont il avait été frappé dimanche soir. Son corps repose dans la chapelle de l'archevêché. Il y restera jusqu'à samedi matin, jour où auront lieu les funérailles. Les restes du cardinal seront déposés dans la crypte de la basilique, à côté de ceux des autres archevêques de Québec.

Le cardinal Bégin était tombé malade le dimanche, 12 juillet au soir, à son retour de Saint-Nazaire. Il lutta bravement contre le mal pendant près d'une semaine, et vendredi matin, le bulletin des médecins, les docteurs Achille Paquette et Elwin Turcotte, était rassurant; mais le vénérable prélat, qui était âgé de 85 ans, eut une rechute samedi matin et déclina alors rapidement. Il garda sa connaissance jusqu'à la fin et rendit le dernier soupir paisiblement. C'est uniquement grâce à sa constitution remarquablement vigoureuse qu'il put résister si longtemps à la maladie qui l'avait terrassé.

Les derniers instants

Dans la matinée de samedi, l'on commença à se rendre compte que le cardinal baissait rapidement et dans le cours de l'après-midi l'extrême-onction lui fut de nouveau administrée. Au soir, il devint évident que la fin n'était plus qu'une question d'heures et l'on récita les prières des agonisants. Il était minuit et demi lorsque le vénérable prélat expira.

Dès que les portes de l'archevêché ont été ouvertes aux visiteurs, un flot ininterrompu de fidèles, de prêtres et de religieuses a défilé devant les restes du défunt. Toute la ville de Québec semblait désireuse de venir présenter les derniers respects à son illustre cardinal.

Dimanche, dans toutes les églises de la ville, les curés ont prononcé l'éloge de Mgr Bégin, dont ils ont fait ressortir les hautes qualités sacerdotales.

Soixante ans de prêtrise

Le cardinal avait célébré le mois dernier le soixantième anniversaire de son ordination sacerdotale. Il était évêque depuis trente-sept ans et cardinal depuis onze ans. Il avait reçu la pourpre en 1914, peu de temps avant la déclaration de la guerre.

Mgr Louis-Nazaire Bégin était né à Lévis le 10 janvier 1840 et avait fait ses études au séminaire de Québec. Il était allé les compléter à Rome, où il avait étudié au séminaire français et au séminaire grégorien. Il avait aussi fréquenté l'Université d'Innsbruck, en Autriche. Pendant son séjour en Europe, il avait fait une étude spéciale de l'histoire ecclésiastique et des langues orientales. Il avait été ordonné prêtre à Rome, dans la basilique de Saint-Jean de Latran, le 10 juin 1865.

A son retour à Québec, on lui avait donné la chaire de théologie et d'histoire ecclésiastique à l'Université Laval. Le 1er octobre 1888, il était nommé évêque de Chicoutimi, et trois ans plus tard coadjuteur de S. E. le cardinal Taschereau, "Cum futura successione" le 22 mars 1892; nommé administrateur du diocèse le 3 septembre 1894; devenu archevêque de Québec le 12 avril 1898, décoré du pallium le 22 janvier 1899; créé, le 25 mai 1914, cardinal du titre de SS. Vital, Gervais et Protais.

Carrière fructueuse

Le cardinal Bégin est l'auteur de plusieurs ouvrages théologiques et historiques. Il était membre de la Société Royale du Canada, de l'Académie des Archives de Rome et de l'"International Truth Society".

Dans ses derniers mandements, l'archevêque avait dénoncé énergiquement les modes, les danses et le théâtre modernes. Sa condamnation des danses d'aujourd'hui avait eu l'approbation de la presse canadienne et du clergé protestant aussi bien que catholique.

Le distingué prélat avait fait de nombreux voyages à Rome. Il avait fait partie du consistoire du Sacré Collège qui avait élu le Pape Benoit XV en 1914, mais il était arrivé trop tard pour l'élection de son successeur Pie XI en 1922. Jusqu'à ces dernières années, il avait conservé l'habitude de faire la tournée de confirmation de son diocèse, l'un des plus vastes de l'Amérique, comptant 253 paroisses. Le vénérable défunt déclarait lui-même il y a quelques semaines qu'il avait présidé à l'érection canonique de 80 nouvelles paroisses depuis qu'il était archevêque de Québec.

Pour les funérailles

On s'occupe activement des préparatifs pour les funérailles. Ce sera une cérémonie imposante à laquelle participera une assistance considérable. Mgr di Maria, délégué apostolique, sera présent. Les quatre cardinaux des Etats-Unis, ainsi que tous les archevêques et les évêques du Canada, ont été invités. Mgr Ross, évêque de Gaspé, prononcera l'oraison funèbre.

La nouvelle à Rome

Rome — Le Souverain Pontife a appris avec un profond regret la mort du cardinal Bégin, primat du Canada, et a envoyé ses sincères condoléances au pays par l'intermédiaire du délégué apostolique. Il a également envoyé un télégramme de sympathie à Mgr Langlois, évêque de Québec.

L'"Osservatore Romano", organe du Vatican, publie une longue esquisse de la vie du cardinal Bégin.

Mgr Béliveau assistera aux funérailles du cardinal Bégin

Sa Grandeur Monseigneur Béliveau est parti mardi soir pour Québec, afin d'assister aux funérailles du cardinal Bégin, qui auront lieu samedi matin. Monseigneur Gabriel Cloutier, P. A., vicaire général de Saint-Boniface, et Monseigneur A.-A. Cherrier, vicaire de Winnipeg, accompagnent l'archevêque de Saint-Boniface.

ENCORE LES DETTES

Le "Congressman" Henry W. Watson, représentant de l'Etat de Pennsylvanie, rentrant à Washington après un voyage autour du monde, déclare à un journaliste américain que "le peuple français est résolument opposé au paiement de la dette envers les Etats-Unis et que les hommes d'Etat français s'en rendent compte". Il ajoute:

A un déjeuner qui m'a été offert à Paris, j'ai franchement dit qu'aux Etats-Unis on avait le sentiment que la France devait remplir ses obligations et qu'elle les remplirait. En une autre occasion, j'ai attiré l'attention sur ce fait qu'une propagande hostile à notre pays avait été organisée en France. Dans les écoles on inculque aux garçons et aux filles l'idée que le peuple français n'est pas moralement obligé de rembourser les Etats-Unis, et les contrats de fournitures de guerre dont les industriels américains ont profité font l'objet de commentaires particuliers. On fait aussi remarquer aux enfants des écoles que les Etats-Unis sont énormément riches et qu'il faut résister aux tentatives faites par ce pays pour amener un règlement."

Nous doutons que, présentées en détail, avec les nuances et les commentaires utiles, les observations du représentant Wttson cadrent exactement avec un propos que la presse lui attribue. Mais, en attendant, c'est sous cette forme condensée que le public américain a reçu communication des impressions du représentant de la Pennsylvanie, et cela est fâcheux, car, tout à la fois, "c'est ça" et "ce n'est pas ça"!

En particulier, nous croyons devoir protester ici contre les expressions "propagande" et "hostile à notre pays" que l'on met dans la bouche du représentant Watson. Il n'y a pas de "propagande" en France, sur la question des dettes de guerre, pour la simple raison qu'il n'en a pas besoin. Ce n'est pas le gouvernement français qui a formé l'opinion populaire sur cette question de dettes de guerre, c'est au contraire le sentiment du peuple qui s'impose aux hommes d'Etat. M. Watson le reconnait formellement, et il se met ainsi en contradiction avec lui-même, quand il observe, dans le même interview:

Je me suis entretenu de ce sentiment populaire avec notre ambassadeur à Paris, M. Myron T. Herrick, qui est parfaitement au courant des difficultés auxquelles se heurte le gouvernement français".

Aucune propagande n'a été nécessaire pour fixer l'opinion du peuple français sur la question des dettes interalliées. C'est une question qui relève du simple bon sens et de la conscience de "l'homme de la rue". Les hommes d'Etat français reconnaissent aujourd'hui qu'il faut entrer en pourparlers avec le gouvernement de Washington, la France prenant en cette occasion vis-à-vis des Etats-Unis, l'attitude d'une débitrice en face d'un créancier. Ce point-là est réglé: l'Amérique a dit: "Payez", la France répond: "C'est bien, on paiera". Mais, quant à faire dire au peuple français: "Nous paierons parce que nous reconnaissons devoir, moralement, matériellement et juridiquement", c'est une tout autre affaire! Non seulement nous disons qu'il n'est pas besoin de propagande pour inculquer au peuple français l'idée qu'en stricte équité on lui réclame plus qu'il ne doit, mais nous ajoutons qu'il n'est pas de propagande, si bien organisée soit-elle, qui puisse l'amener à dire: "Nous reconnaitrons la justice du principe au nom duquel l'Amérique nous réclame 4 milliards de dollars". Les hommes d'Etat français doivent se courber devant les nécessités supérieures de la politique générale, mais cela ne change rien au sentiment profond du peuple. C'est peut-être regrettable, mais c'est ainsi! Les Français se rendent compte que leur gouvernement se trouve dans l'obligation de signer une reconnaissance de dette, mais il n'en est pas un sur cent mille qui ne soit convaincu très sincèrement que la France est victime d'une injustice.

Cela est-il donc si surprenant, même pour des Américains? Nous ne l'aurions pas pensé en 1917, en tout cas! Il suffit de relire le compte-rendu des débats qui ont eu lieu au Sénat de Washington et à la Chambre des Représentants en Avril 1917, pour comprendre que, dès cette époque, les Français ont eu l'idée d'une association en laquelle chacun fournissait ce qu'il avait pour la victoire commune. A cette époque, non seulement les législateurs de Washington étaient comme emportés vers la solidarité totale par une vague de générosité, mais ils manifestaient à l'égard de la France une générosité particulière, procédant d'une gratitude et d'une admiration émouvantes. "Nous montrerons au monde, s'écriait le sénateur Kenyon de l'Iowa, que les républiques ne sont pas ingrates, et, à la France, que la grande république américaine n'oublie pas".

Magnifiques paroles! Le sénateur Kenyon ne fut pas le seul à parler ainsi, en ces jours mémorables. Il n'était alors question que de générosité et même de cadeaux! Les courants de la politique intérieure américaine ont balayé tous ces souvenirs, mais les Français sont bien excusables, tout de même, d'avoir cru à la sincérité de ces protestations de fraternité démocratique et de gratitude internationale. Qui donc, d'ailleurs, oserait dire aujourd'hui que l'Amérique n'aurait pas "donné" cet argent qu'elle a "prêté", si les alliés européens l'avaient demandé en 1917?

Sur cette question des dettes, répétons que le peuple français ne comprend pas et ne comprendra jamais une autre doctrine que celle du partage fraternel des charges de guerre.

Cependant, réduit par la nécessité à admettre la méthode comptable, il se refuse à admettre que, dans le règlement, l'argent des uns passe avant le sang des autres; et, faisant de son côté le relevé de ses "fournitures de guerre" — si nous osons risquer cette expression choquante — il demande pourquoi l'on ne tient pas compte de tous ses apports, de sa contribution énorme à la richesse commune. Non! il ne comprend pas; non! il ne comprendra jamais pourquoi ceux qui ont fourni une contribution en argent occuperaient une situation privilégiée par rapport à ceux qui ont donné leur sang, leur sol, leurs maisons, leur richesses économiques et industrielles, leur expérience militaire et tant d'autres choses encore.

Les Français continuent à discuter entre eux cette question, sans qu'une propagonde quelconque les y incite. Admettons cependant qu'il y ait vraiment une propagande, bien que cela soit tout à fait absurde — pourquoi cette propagande serait-elle "hostile aux Etats-Unis", selon l'expression prêtée à M. Watson? Ne pourrait-on plus discuter avec l'Amérique sans s'exposer au reproche d'hostilité? La France ne pourrait-elle plus faire connaitre son sentiment sur une question d'argent — puisqu'on ramène tout à l'argent — sans passer pour une ennemie?

A notre sens, les Français n'ont montré que trop de discrétion sur ce sujet.

Ces jours-ci nous est parvenue une brochure, répandue par les soins d'un "Comité Duplex" que nous ne connaissons pas, donnant intégralement le texte du discours par M. Louis Marin à la Chambre des députés sur la question des dettes. Nous félicitons le Comité Dupleix. Toutefois, nous ne pouvons nous empêcher de constater que ce discours a été prononcé le 21 janvier 1925, et que nous voici au milieu de juillet.

Six mois pour imprimer à part 40 pages de texte! Encore n'avons-nous en main que le texte français. Y aura-t-il un texte anglais? Distribuera-t-on ces brochures aux Etats-Unis? Les fera-t-on parvenir aux journalistes, aux membres du Congrès, aux législateurs des Etats, aux politiciens, aux banquiers, etc? Nous n'é nsavons rien! S'il faut encore six mois pour cela, ce n'est du reste pas la peine d'entreprendre cette tâche. Pourtant le gouvernement français aurait dû l'entreprendre depuis longtemps, et nous ne pensons pas qu'un seul Américain honnête eût vu là un acte de propagande hostile — au contraire, l'Américain ne demande qu'à être éclairé.

Les déclarations de M. Watson à la presse indiquent que de nombreux Américains ont besoin d'être éclairés, car ils ne comprendront rien encore au sentiment français sur la question des dettes.

F. G.

LE DERNIER

(Nouvelle)

(Suite et fin)

Nous avions un nouveau médecin-chef, un homme trist", vétilleux, avec lequel nous n'entretenions que des relations administratives. Il louchait de manière hargneuse, ce qui faisait dire à Faisne: "Ce monsieur a un oeil fixé sur son devoir et l'autre sur la di"cipline".

Nous le vimes un jour pénétrer dans la baraque B. à l'heure des pansements. Il examina les papiers de Marchand "t de Rossignol.

—En voilà deux qui vont bien, dit-il. Il faut les évacuer sur l'intérieur. Ils partiront demain. J'ai des ordre".

(A suivre en page 4)

BON A MEDITER

La production agricole du Canada en 1924, d'après les statistiques officielles, a été, en valeur, de $1,253,368,000. C'est là évidemment un joli magot.

On évalue à 260 millions de dollars la production des forêts pour 1924; celle des mines à 200 millions, tandis que nos pêcheries ont rapporté 43 millions et nos fourrures procuré 14 millions.

Ainsi, le produit de nos ressources naturelles au cours de l'année dernière: produits du sol, de la forêt, du sous-sol et des bêtes à fourrures, ont procuré à notre population un revenu annuel de plus d'un billion 578 millions de dollars.

Mais sait-on quelle a été, cette même année, la valeur totale de la production industrielle en Canada?

Le chiffre officel est de $2,439,725,000, c'est-à-dire pas loin d'un billion de plus que l'ensemble de la production du sol et du sous-sol: exactement 869 millions de dollars de plus.

Ces chiffres démontrent clairement qu'aujourd'hui, le Canada est devenu une nation industrielle tout autant et plus encore qu'une nation agricole.

Le fait, vrai dans l'ensemble, ne l'est cependant pas également dans toutes les provinces, et c'est bien de cela que découlent nos controverses et querelles économiques.

L'Alberta, la Saskatchewan, le Manitoba, l'Ile du Prince Edouard tirent leurs principales ressources de l'exploitation agricole.

La Saskatchewan, avec près de 282 millions de production agricole, n'enregistre que 38 millions de production industrielle.

Dans l'Alberta, on relève 200 millions de production agricole pour 51 millions de production industrielle. Au Manitoba, près de 162, contre 94 millions, et l'Ile du Prince Edouard, 18 millions contre 4 millions.

Mais, en Colombie Britannique la production agricole, évaluée à 39 millions, correspond à une production industrielle de 148 millions.

Ontario, avec 444 millions de production agricole, le plus gros rendement dans tout le Canada, a développé une production industrielle d'un billion et 274 millions ce qui représente en valeur la moitié de la production totale industrielle du Canada.

Pour le Québec, à une production agricole de près de 242 millions correspond une production industrielle de 696 millions.

Nous constatons que, au double point de vue agricole et industriel, la production dans notre province n'est que la moitié de celle de l'Ontario.

Ce qui est loin d'être satisfaisant et nous démontre que nous avons bien du progrès à réaliser.

On sera surpris, probablement, d'apprendre que, en dépit de leurs récriminations, les provinces maritimes rentrent, elles aussi, dans la catégorie des provinces où la production industrielle l'emporte notablement sur la production agricole.

La Nouvelle-Ecosse oppose une production industrielle de 66 millions à une production agricole de 57 millions. Au Nouveau Brunswick, les chiffres sont 64 millions pour l'industrie et 28 millions pour l'agriculture.

Somme toute, au point de vue industriel, les développements réalisés sont tels qu'avant peu d'années, même en Saskatchewan et en Alberta, ils forceront l'opinion publique à modifier sensiblement les théories économiques.

(La Presse)

LA CRISE ECONOMIQUE EN ANGLETERRE

Le débat qui a eu lieu hier soir à la Chambre des Communes a ramené la plus sérieuse attention sur la crise économique dont souffre l'Angleterre et que les extrémistes ne sont que trop disposés, on le sait, à exploiter dans le sens de toute néfaste sociale. Ce débat coïncide avec la dénonciation des conventions existant entre mineurs et propriétaires de mines et avec les négociations en cours entre les compagnies de chemin de fer et leurs agents, une revision des salaires étant envisagée pour les mineurs comme pour les cheminots. Le parti travailliste a voulu mener son attaque contre le gouvernement conservateur sur le terrain du chômage, celui-ci s'étant sensiblement aggravé en Angleterre au cours de ces derniers mois. M. Ramsay MacDonald avait déposé une motion de blâme faisant grief au cabinet Baldwin de n'avoir pas pris des mesures pour parer à une situation critique, alors que le nombre des chômeurs augmente rapidement. Cette motion travailliste a été repoussée par 373 contre 143, et il est bien certain qu'à aucun moment le gouvernement ne s'est trouvé sérieusement menacé. L'initiative de M. Ramsay MacDonald ne pouvait donner de résultats politiques; d'avance on savait qu'elle ne constituait qu'un geste assez vain, mais dans l'esprit des dirigeants travaillistes elle doit souligner un état de choses dont le Labor Party entend tirer avantage pour le développement de la bataille sociale dans laquelle il est engagé.

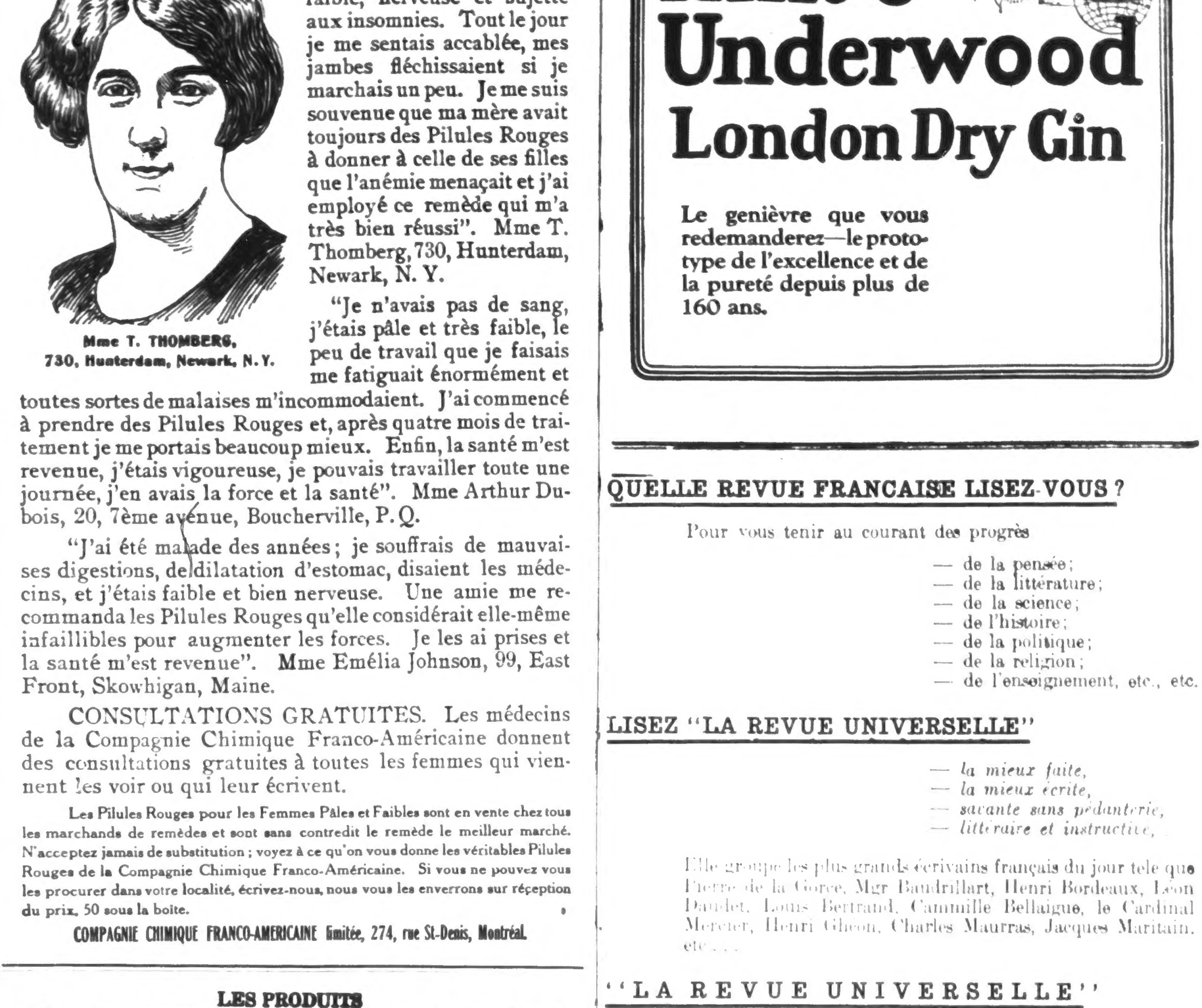
En développant sa motion, le leader M. Ramsay MacDonald a fait observer que le nombre des chômeurs était de 1,057,000 en mai 1924, tandis qu'il était de 1,253,000 en mai 1925. S'en prendre au gouvernement conservateur du fait de cette augmentation c'est un argument de polémique sans portée sérieuse. Pendant les dix mois qu'il a été au pouvoir l'année dernière, le cabinet travailliste s'est révélé impuissant à remédier utilement à la crise du chômage et ce fut même là une des causes du mécontentement que la politique du ministère MacDonald provoqua dans les milieux ouvriers. On dut reconnaître alors qu'on ne peut combattre efficacement le chômage par des expédients qui procèdent de la seule démagogie et que les allocations aux sans travail donnent lieu à des abus qui prolongent le malaise au lieu d'en atténuer les effets. Un des arguments que l'on faisait valoir à cette époque pour expliquer la crise du travail en Angleterre consistait à prétendre qu'elle était une conséquence indirecte de l'occupation franco-belge de la Ruhr, et l'on sait comment cette affirmation fut exploitée afin de dresser l'opinion britannique contre la politique des cabinets de Paris et de Bruxelles à l'égard de l'Allemagne volontairement en défaut. Aujourd'hui on doit convenir que ce fut une erreur et M. Stanley Baldwin a fait remarquer que, sans l'occupation de la Ruhr, les industries anglaises du charbon, de l'acier et des constructions mécaniques eussent subi beaucoup plus tôt la crise qu'elles traversent actuellement.

Le chômage anglais tient à des causes profondes qu'il faut chercher dans l'organisation même de la vie économique de l'autre côté de la Manche et, tout d'abord dans les conditions particulièrement difficiles que le retour de la livre sterling à la parité de l'or fait aux industries d'exportation. Les Anglais éprouvent une vive satisfaction d'amour propre à constater le succès de l'immense effort accompli pour rendre à leur monnaie tout le prestige et toute la valeur propre qu'a le dollar américain, mais cette politique comporte des inconvénients pour l'industrie britannique qui, en raison même du redressement de la devise anglaise a vu se limiter de plus en plus pour ses produits les marchés des pays à monnaie dépréciée. D'une part, à raison du change à base or, le prix de revient de la production industrielle du Royaume-Uni est élevé; d'autre part les pays à change bas ne peuvent plus acheter les produits anglais. Ce qui caractérise la situation, c'est qu'au cours de cette dernière année les exportations de la Grande Bretagne ont diminué de six millions de livres sterling. Enfin, la politique protectionniste vers laquelle s'oriente maintenant l'Angleterre compliquera la crise du chômage d'un renchérissement considérable de l'existence.

Ce sont là de sérieux sujets de préoccupation et il semble bien que le remède à cet état de choses ne puisse être trouvé que dans une sévère réadaptation du travail industriel aux conditions nouvelles de la vie générale. M. Stanley Baldwin rappelant qu'une commission étudie des mesures à prendre, a déclaré que le gouvernement réalisera sans retard le vaste projet d'électrification que le cabinet travailliste avait déjà envisagé l'année dernière. Il s'agit de faciliter le développement des industries de village et le travail à domicile par la production de l'énergie électrique à bon marché, mais ce sera là une oeuvre de longue haleine, qui vise à la transformation radicale de l'organisation industrielle. D'autre part, il en est qui considèrent que, l'Angleterre voyant son essor industriel para-

(A suivre en page 3)





QUELLE REVUE FRANCAISE LISEZ-VOUS?

Pour vous tenir au courant des progrès

— de la pensée;
— de la littérature;
— de la science;
— de l'histoire;
— de la politique;
— de la religion;
— de l'enseignement, etc., etc.

LISEZ "LA REVUE UNIVERSELLE"

— *la mieux faite,*
— *la mieux écrite,*
— *savante sans pédanterie,*
— *littéraire et instructive,*

Elle groupe les plus grands écrivains français du jour tels que Pierre de la Gorce, Mgr Baudrillart, Henri Bordeaux, Léon Daudet, Louis Bertrand, Cammille Bellaigue, le Cardinal Mercier, Henri Ghéon, Charles Maurras, Jacques Maritain, etc....

"LA REVUE UNIVERSELLE"

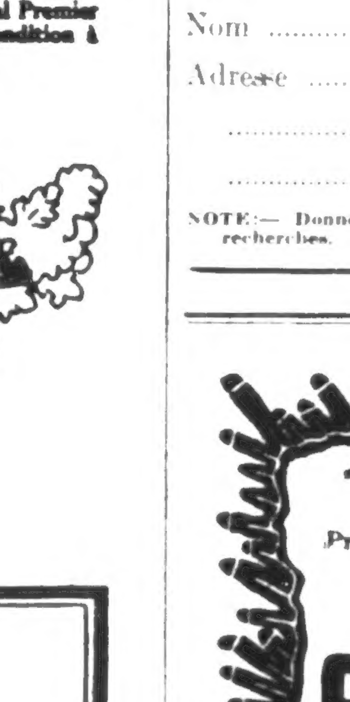
est dirigée par Jacques BAINVILLE; son rédacteur en chef est: HENRI MASSIS.
Elle parait le 1er et le 15 de chaque mois.

157 Bd St Germain, PARIS (VIe)

Pour aider au rapprochement des *Français* et des *Canadiens,* "LA REVUE UNIVERSELLE" offre à toute personne qui prendra un abonnement d'un an au prix de: $5.00 par année, le BON ci-joint:—

BON pour une recherche préliminaire GRATUITE sur les origines françaises de ma famille (lieux, noms, armoiries, etc), à faire par "L'INSTITUT NATIONAL HERALDIQUE DE FRANCE".	Envoyez CINQ DOLLARS pour abonnement à "LA REVUE UNIVERSELLE" 157 Bd. St-Germain, PARIS
Nom	et, envoyez le Bon ci-joint avec noms et adresses et vous recevrez:
Adresse	LA REVUE, et un rapport sur l'origine de votre famille en FRANCE.
NOTE:— Donner tous détails pouvant aider aux recherches.	













LA CRISE ECONOMIQUE EN ANGLETERRE

(Suite de la page 2)

lysé par la concurrence étrangère et ayant perdu des marchés importants qu'elle n'a que peu de chances de reconquérir, sa main d'oeuvre dépasse de beaucoup les besoins de sa production et il faut qu'elle se préoccupe, dès lors de développer son émigration dans les Dominions. Mais tout cela ne peut donner des résultats qu'à longue échéance, alors que la crise actuelle menace de créer un malaise social qu'il importe de dissiper au plus tôt.

C'est surtout l'industrie minière qui est atteinte, le nombre des chômeurs s'y étant accru de plus de 150,000 au cours de ces derniers mois et certaines mines ayant du arrêter leur production, les frais d'exploitation étant trop élevés. C'est dans ces conditions que les compagnies ont dénoncé les conventions existantes et qu'elles ont engagé avec la fédération des mineurs des négociations sur la base d'une révision des salaires et du retour à la journée de huit heures, au lieu de la journée de sept heures qui existe actuellement. Il ne semble pas que les mineurs soient disposés à céder sur ce point. La crise minière a eu des répercussions immédiates sur la prospérité des compagnies de chemins de fer, qui sont aux prises avec des difficultés d'autant plus graves que le développement des transports par automobiles leur fait une sérieuse concurrence. Elles aussi sont obligées d'envisager une réduction des salaires afin de pouvoir poursuivre leur exploitation dans des conditions normales.

Il faut évidemment s'attendre que les travaillistes chercheront à tirer parti au point de vue politique de cet état de choses, d'autant plus qu'ils sont harcelés par les communistes, qui se livrent à une active propagande afin d'attirer à eux les masses ouvrières. L'échec du cabinet MacDonald a eu pour conséquence de renforcer l'influence des éléments les plus avancés, comme il apparut à la conférence travailliste de Gloucester, au mois d'avril dernier, où l'on préconisa le principe d'un salaire national minimum de quatre livres par semaine pour les onze millions de travailleurs que compte le pays et le principe de la socialisation des banques. Avec de telles tendances on risque de préparer la voie aux communistes qui eux ne se soucient pas de résoudre pratiquement des problèmes nationaux, mais ne visent qu'à exploiter tous les malaises économiques et politiques, à des fins révolutionnaires. C'est là qu'est le danger que l'attorney général sir Douglas Hogg a dénoncé l'autre jour dans le discours qu'il prononça à Loughborough, en ajoutant que le peuple anglais est assez fort pour réagir efficacement contre le poison étranger qui cherche à infecter le corps politique britannique.

(Le Temps)

AUX MERES DANS L'ATTENTE

Lettre de Mme. Ayars disant comment le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham l'a soulagée

Spring Valley, Sask.—"J'ai pris le Composé Végétal avant mon dernier accouchement, car je me sentais si mal que je ne dormais pas la nuit, avec douleurs dans le dos et les hanches, et le jour, je pouvais à peine faire mon ouvrage. Je n'ai jamais accouché aussi facilement, et c'est mon sixième bébé. J'ai lu quelque chose au sujet du Composé Végétal de Lydia E. Pinkham dans le 'Farmer's Telegram,' et j'ai écrit pour avoir un de vos livres. Nous n'avons pas de pharmacie ici, mais j'ai vu votre remède annoncé dans le catalogue de T. Eaton. Je suis l'épouse d'un agriculteur, donc j'ai à faire les travaux appropriés. Mon bébé est une jolie fillette en santé qui, à sa naissance, pesait 9 livres. Je me porte bien, après avoir préparé un grand jardin depuis sa naissance. (Elle est aussi bonne qu'elle peut l'être). Votre remède est le meilleur pour les femmes, j'en ai parlé et même écrit à mes amies."—Mme Annie E. Ayars, Spring Valley, Saskatchewan.

Le Composé Végétal de Lydia E. Pinkham est excellent pour les mères dans l'attente, elles devraient en prendre durant toute la période. Il fortifie et tonifie le système en général, afin de le faire répondre aux desseins de la nature sur tous rapports. Tous les pharmaciens vendent ce remède fiable. Essayez le.

"Mes maux de reins furent bientôt soulagés et mes forces augmentées", dit M. Médard Perron



M. MEDARD PERRON, 227, avenue Laviolette, Trois-Rivières, P. Q.

"J'ai eu, pendant plusieurs années, beaucoup de douleurs de reins; parfois il m'était impossible de me rendre à mon ouvrage et les crises étaient devenues si fréquentes que je craignais d'être arrêté de travailler. Mes forces avaient bien diminué aussi. Quelqu'un m'ayant avisé de prendre des Pilules Moro, mes maux de reins ont été bientôt soulagés et je pus supporter plus de fatigue. Pour me conserver dispos au travail, j'en ai continué l'emploi durant quelque temps et leurs effets furent des plus satisfaisants". M. Médard Perron, 227, avenue Laviolette, Trois-Rivières, P. Q.

L'homme doit veiller constamment à se maintenir bien portant, toujours de plus en plus vigoureux. Les Pilules Moro sont ce qu'il y a de mieux pour relever ses forces et éloigner les maladies auxquelles il est sujet.

Les Pilules Moro pour les Hommes sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50 sous la boîte.

COMPAGNIE MEDICALE MORO, 274, St-Denis, Montréal.

DES RHUMATISMES PENDANT 47 ANS

M. L. P. Nelson de Humboldt, Sask., écrit: "Je sais une chose certaine, c'est que le Novoro du Dr Pierre est bon pour les rhumatismes. J'en ai souffert pendant 47 ans mais j'en suis complètement guéri maintenant et me sens un être différent". Si vous souffrez de rhumatismes, essayez de ce célèbre remède végétal. Il est fourni par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., Chicago, Illinois.

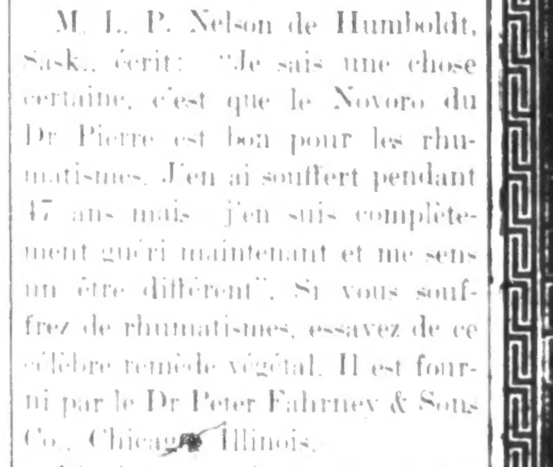
Livré exempt de douane au Canada.



L'EMBASSY

WHISKEY LIQUEUR

SPÉCIALEMENT VIEILLI





Kraft-MacLaren Cheese Co. Ltd., Montréal

Envoyez-moi le livre de recettes gratuit.

Nom ....

Adresse ....

J. A. Desjardins

Entrepreneur de Pompes Funèbres

14, rue Victoria — St-Boniface

Tél. N1467

Autos pour funérailles, mariages et baptêmes. Service jour et nuit. Auto-ambulance et auto-corbillard sur demande. Maison exclusivement Canadienne-française.



Une plus longue atteinte signifie moins d'ampoules

La plus grande longueur des ALLUMETTES FEUILLE D'ERABLE signifie une plus grande sécurité en allumant les poêles à gaz ou de cuisine et les lanternes.

Elles ne font pas tison après usage. Aucun poison ne rentre dans leur composition. Les rats ne les rongent pas. Elles peuvent supporter plus d'humidité.

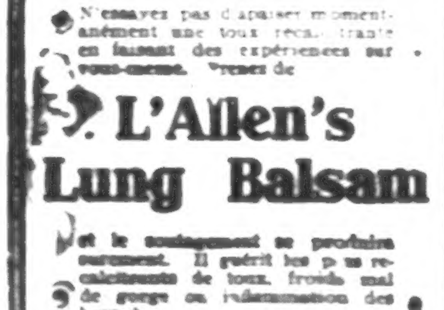
Elles sont meilleures et différentes.

Demandez-les par leur nom.

ALLUMETTES FEUILLE d'ERABLE

Valant bien 15c la boite

THE CANADIAN MATCH Co LIMITED, MONTREAL



N'essayez pas d'apaiser momentanément une toux récalcitrante en faisant des expériences sur vous-même. Prenez de

L'Allen's Lung Balsam

et le soulagement se produira sûrement. Il guérit les plus récalcitrantes de toux, froids, mal de gorge ou inflammation des bronches.

En vente chez tous les pharmaciens.

DAVIS & LAWRENCE CO. Montreal

POUR VOS TRAVAUX D'IMPRIMERIE



L'Imprimerie est un Art

Dans l'imprimerie comme tous les métiers d'art il y a un cachet spécial a donner au travail. Cet art ne s'achète pas et surtout ne s'improvise pas, il s'acquiert après de longues années de travail. Il faut savoir donner à tel ou tel ouvrage, telle ou telle apparence; par exemple une carte d'affaire qui sera disposée comme un prospectus, ou une entête de lettre qui ressemblera à une affiche, non seulement ne frappera pas l'attention mais choquera l'oeil. Il est reconnu qu'une annonce bien faite, une conception originale dans la confection d'un programme, ou d'un travail de fantaisie attire l'attention et rapporte des profits certains. Nous nous efforçons de donner à notre clientèle ce cachet dans l'exécution de leurs travaux et pour cela nous n'épargnons pas notre peine. Nos clients nous trouverons toujours prêts à leur faire des suggestions, ou faire des ébauches et nous garantissons une originalité parfaite dans la disposition typographique, une apparence luxueuse dans les couleurs et l'impression, et avec cela un service rapide et des prix convenables. Ceux qui ont bien voulu nous donner une commande d'essai dans le passé sont maintenant devenus nos meilleurs clients.

Ecrivez pour nos prix avant de placer vos commandes

Nous ne spécialisons dans aucune ligne en particulier, mais nous satisfaisons dans toutes

ENTETES DE LETTRES — BILLETS DE TOMBOLA
LISTE DE PRIX — LIVRES — PUBLICATIONS — PROGRAMMES
RELEVI DE COMPTE — CARTES D'AFFAIRES
CIRCULAIRES — AFFICHES — ENVELOPPES — FACTURES
ET AUTRES TRAVAUX D'IMPRIMERIE

TRAVAUX POUR MUNICIPALITE

ROLES D'EVALUATION — LISTES D'ELECTEURS
RAPPORTS FINANCIERS ET REGLEMENTS
ET AUTRES FORMES DE COMPTABILITE



Les ateliers de notre imprimerie ont un outillage moderne permettant de donner a notre clientele le maximum de satisfaction, des prix moderes et un service irreprochable.

"LE MANITOBA"

Avenue Provencher, St-Boniface, Manitoba

POUR UNE COMMISSION DE POLICE INDEPENDANTE

A la dernière assemblée du conseil, M. l'échevin Doucet a donné un avis de motion demandant l'établissement d'une commission de police indépendante du conseil. Cette motion sera discutée, adoptée ou rejetée à la prochaine assemblée. Une nombreuse délégation de contribuables, dit-on, appuiera cette mesure. C'est une question importante qui est soumise à nos représentants, et nous espérons qu'elle sera traitée avec le sérieux qu'elle mérite.

On a ajouté deux unités à notre force constabulaire. L'effectif est maintenant de 15.

LE DERNIER

(Suite de la Page 1)

Rossignol et Marchand assurèrent qu'ils étaient navrés de nous quitt'r; mais l'allégresse leur brûlait les joues. Je n'osais me tourner ver' Choquet. Je peux même avouer que je me disposais, assez lâchement, à sortir sans lui adresser la parole. Il m'appela, tout bas, me saisit par ma blouse "t, d'une voix tremblante de terreur:

—Alor', alors, je vais rester seul, moi!

Pendant un quart d'heure j'inventai des consolations creuses. Je finis par trouver le bon mensonge:

—Tu s'ras évacué comme les autres, dans quelques jours: nous attendons un appareil spécial. Mai' tu seras évacué, puisque tu vas mieux. Allons, ne t'inquiète pas!

Rossignol et Marchand partirent le lendemain. Ils ne cherchai'nt même plus à dissimuler leur bonheur. Choquet essayait, des lèvre', un laborieux sourire qui m'était parfaitement insoutenable.

Choquet ne resta pas tout seul. La société que lui donna l'Administration était d'ailleurs peu plaisante: une douzaine d'éclopés braillards, joueurs, égoïstes que l'odeur du paralytique gênait et qui entretenaient, dans la baraque, de' courants d'air et des querelles.

Par chance, nous dénichâmes, Faisne et moi, un paravent rapetassé et nous réussimes à isoler le lit de notre "dernier", comme nous l'appelions entre nous.

L'hiver était venu, noir, pourri. La baraque B, tourmentée du vent, rongée des pluies, semblait vouloir s'affaisser dans la boue, se dissoudre, retourner à la terre. Des lambeaux de papier goudronné battaient de l'aile sur le toit. Les toiles huilées, aux fenêtres, étaient obscurcies par les moisissures. Devant le lit de Choquet, un poêle misérable grelottait et rendait encore plus sensible l'humidité de ce lieu maudit. Parfois, après le pansement du matin, j'allais, pour me consoler, fumer une pipe au grand air, dans un champ de betteraves si bien piétiné par la troupe que toute végétation avait disparu et qu'on apercevait seulement les grosses racines, évidées à coups de talons et remplies d'eau, comme des sébiles.

Faisne essayait de plaisanter. Il exécutait des variations sur son thème:

—Ca sent lamentablement la fin de la guerre.

Choquet devint fort sombre. Il ne me parlait plus de l'évacuation promise; mais il y pensait, visiblement; il y pensait avec une telle intensité que toute sa malheureuse carcasse n'était, à mes yeux, qu'une muette question: "Et moi? Et moi? Vais-je rester seul ici?"

Un soir, il n'y tint plus et, comme j'allais le quitter il dit d'une voix toute mouillée de larmes:

—Oh! Evacuez-moi! Je vais mieux. Vous voyez bien que je vais mieux.

Je lui jetai un coup d'oeil furtif. Il n'avait plus rien de vivant que la flamme de ses prunelles et ce souffle dont il parvenait encore à faire des plaintes. Je me mis à bafouiller :

—Bientôt, bientôt! Peut-être la semaine prochaine. Nous attendons l'appareil.

Et je sortis, suivi de l'infirmier. C'était Pagniez, un de nos anciens infirmiers d'équipe, un garç n propre, serviable, un peu lent qui m'énervait parfois, mais que j'aimais bien. Il attendait sa libération d'une heure à l'autre et n'osait en parler, car il était, plus que nous assurément, la bouée de sauvetage qui maintenait encore Choquet à fleur d'eau.

—Pagniez, lui dis-je dès que nous fûmes dehors, qu'il meure! Ah! qu'il meure, le malheureux!

—Mourir! Mourir! Monsieur, il n'y songe pas.

Je me sentis bouleversé :

—Hélas, Pagniez! Il n'est plus que souffrance. Tout lui est souffrance. Est-ce vivre ce qu'il fait là?

—Monsieur, me répondit Pagniez, il a des joies.

—Des joies?

Pagniez soupira :

—Oui. Manger, boire, fumer sa cigarette du soir. Je vous assure que ça lui fait encore plaisir.

Je quittai brusquement Pagniez. Une idée absurde venait de me traverse rle coeur, et, de seconde en seconde, cette idée prenait de la force. Je chercher des yeux le vieux Faisne qui rôdait entre les baraques, cuvant son ennui, et, tout de suite, je le mis au courant :

—Faisne! Il faut évacuer Choquet.

Mon compagnon fit effort pour sourire :

—Evacuer Choquet. Tu deviens fou!

—Il faut évacuer Choquet.

—Il sera peut-être mort demain.

—Alors il faut l'évacuer aujourd'hui.

—Mais pourquoi? Pourquoi?

—Faisne, tu le sais aussi bien que moi. Il faut lui donner cette consolation suprême.

—Il en mourra.

—Sans doute. Mais il vaut mieux qu'il meure de cette joie-là que de l'effroyable tristesse où nous le voyons s'enliser d'heure en heure.

Faisne se tirait la barbe.

—Jamais, dit-il, le médecin-chef ne marchera. Non! Tu le vois faire quelque chose de chic, le paltoquet, avec cet oeil qui dit à l'autre: "Vous pouvez disposer"!

Dès qu'il parlait du nouveau médecin-chef, Faisne sifflait de rage. Pourtant je tenais à mon idée.

—Ca ne fait rien, repris-je. Il faut lui arracher l'ordre d'évacuation. Et c'est toi, Faisne, qui en auras le mérite, car tu as un galon de plus que moi. Tu es têtu, tu es roué, tu es mauvais: tu l'embobineras, tu el menaceras, tu lui feras peur, tu lui....

—J'y vais, gronda Faisne.

Et il s'éloigna, les mains dans ses poches, à grands pas.

Je le suivis de loin et l'attendis plus d'une demi-heure devant l'administration. Quand il en sortit, il était rouge, fumant, écumant, radieux.

—Ca y est, dit-il. Le garçon partira demain matin, en auto. Direction: Châlons. Le vieux mec a osé me dire: "Je vois bien que ce grand pansement vous ennuie". Fait rien! Nous allons chercher la gouttière de Bonnet qui traine dans la réserve de matériel.

Deux minutes après, j'étais à la baraque B. Je m'efforçai de prendre un air détaché pour aborder "notre dernier".

—Eh bien, Choquet! lui dis-je, en voilà une nouvelle!

Il me regardait sans une parole, mais ses paupières battaient d'allégresse.

—L'ordre est arrivé, Choquet! L'appareil aussi. On t'évacue demain matin. C'est nous, mon ami, qui allons rester seuls ici.

Choquet rougit, puis pâlit si cruellement que je crus qu'il allait mourir.

Par une grâce du ciel, il ne pleuvait pas le lendemain et Choquet n'était pas mort. Nous lui fimes une longue toilette avant de le glisser dans la gouttière qui ressemblait assez bien à un sarcophage fantaisiste. Il riait. Oui, je peux l'affirmer et son visage exprimait une si grande allégresse que, depuis, j'y pense toujours quand j'entends un homme faire des projets. Il riait. Il avait retrouvé un semblant d'haleine. Il appelait les éclopés de la baraque, leur serrait les mains, leur offrait des cigarettes, répétait: "Je vous laisse. Je m'en vais. C'est mon tour!"

Il fut, avec mille précautions, introduit dans la voiture. Il riait toujours et, parfois, ce rire était coupé d'un gémissement. L'arrière de la voiture fut bouclé. La voix de Choquet nous parvenait encore, assourdie: "Au revoir! Je vous donnerai des nouvelles."

Au chauffeur qui démarrait je fis des recommandations: "Doucement, hein! Doucement."

L'auto s'éloigna, sur la route, à l'allure d'un corbillard.

Nous poussâmes, Faisne et moi, un soupir de soulagement et nous bourrâmes une pipe.

Nous n'avions pas tout à fait fini de la fumer quand nous vimes revenir l'auto. Pagniez en descendit, un peu pâle. Comme nous le regardions en silence, il secoua la tête et dit:

—C'est fini. A trois kilomètres d'ici. Vous pouvez le regarder: On dirait qu'il rit encore.

Georges DUHAMEL.

(La Revue Bleue.)

Le choix du personnel enseignant

Il serait trop long d'énumérer au complet les qualités générales qui doivent être l'apanage de l'instituteur et de l'institutrice. Au point de vue intellectuel, à la rectitude naturelle de l'esprit, il faut joindre le goût et la pratique de l'étude, des connaissances générales et particulières sûres et certaines, une grande clarté d'exposition, une grande facilité de vulgarisation, enfin, et surtout, une formation pédagogique forte et sérieuse. La valeur morale de l'éducateur doit être inattaquable: elle est nécessaire pour qu'il ait toute son autorité et pour qu'il sache éveiller le sens moral de ceux qui lui sont confiés.

A ces qualités d'ordre général, dont l'énumération est nécessairement complète et d'un caractère plutôt imprécis, l'instituteur doit joindre un ensemble de qualités particulières, nécessitées par le caractère même du pays ou de la province qu'il habite. Toute éducation qui négligerait le caractère spécial que donnent à l'enfant la constitution politique de son pays, sa nationalité, ses croyances, ses moeurs, serait vouée à un échec fatal. Au lieu de développer les facultés, elle tendrait à les comprimer; elle serait une déformation au lieu d'une formation.

M. Francis SCHRYBERT.

(Le Droit)